



Le GAPAS recrute pour l'IME Jean Paul

Un (Une) Directeur/ Directrice

Cadre classe 1 niveau 1 CCN66

CDI 1 ETP

Poste basé 29 allée Boissy d'Anglas 91000 EVRY

Prise de fonction : dès que possible

Le GAPAS propose diverses formes d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, enfants et adultes, à travers la gestion de 26 établissements et services sociaux et médico-sociaux dans les Hauts-de-France et l'Île de France.

L'association s'est donnée pour mission centrale d'accompagner la personne en situation de handicap dans l'exercice de sa citoyenneté, en organisant la cité autour du principe d'accessibilité généralisée.

L'Institut Médico Educatif Jean-Paul accueille 60 enfants et adolescents, de 6 à 20 ans, aveugles ou gravement déficients visuels avec handicaps associés, en externat ou en internat de semaine. Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composé de 85 professionnels.

Missions

Dans le cadre du projet associatif, du projet de plateforme de service du Territoire Essonne, sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur assure la mission globale de management, d'organisation et de gestion de l'établissement.

CONDUITE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

Le directeur s'assure de la mise en œuvre du projet d'établissement et le cas échéant des projets de services. Il représente l'établissement vis à vis des personnes accueillies ou accompagnées et de leurs familles.

Il prononce les admissions et les sorties des personnes accueillies, selon les procédures prévues par l'établissement et correspondant aux recommandation de bonnes pratiques.

Il s'assure du respect des droits des usagers (personnes accueillies ou accompagnées et leur famille) et de la promotion de la « bientraitance ».

Il représente l'établissement auprès de toutes les instances qui concourent à l'accompagnement des usagers et à la vie de l'établissement.

Il assure la prévention des risques liés à l'activité de son établissement.

Il met en œuvre, avec les équipes, l'évaluation interne et prépare les opérations d'évaluation externe, et procède au contrôle des activités.

Il est responsable de la mise en œuvre permanente de la démarche d'amélioration des pratiques dans tous les domaines et il en fait un outil de management.

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Directeur a la responsabilité de la rédaction, de la mise en œuvre et du suivi du projet d'établissement. Il est responsable de la mise en œuvre permanente des actions pour lesquelles l'établissement a été créé et autorisés.

Il dirige l'ensemble des équipes employées dans l'établissement ; il lui appartient, dans le respect de leurs disciplines respectives, d'organiser et de coordonner leur action.

Il est force de proposition dans des projets innovants pour l'accompagnement des personnes et inscrit son travail dans une dynamique de transition inclusive de l'établissement vers une plateforme de services, pilotée par la direction du territoire.

L'accès au numérique pour les professionnels, pour les personnes accueillies et pour les familles sera un axe important dans son pilotage institutionnel.

Le directeur inscrira son travail dans une dynamique de partenariat avec les secteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, dans une dynamique inclusive et également dans le dispositif intégré au second schéma Handicap Rare 2014-2018.

Une mission transversale pourra être confiée au directeur au regard du projet de la plateforme de services et des objectifs du CPOM.

FONCTION d'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Le Directeur assure la bonne marche de l'établissement : de l'administration générale de l'établissement, la gestion des ressources humaines et la gestion financière.

Il doit veiller à ce que toutes les formalités exigées par la réglementation en vigueur soient faites régulièrement. Il définit et adapte l'organisation de l'établissement et des services en fonction des évolutions internes et externes. Il est responsable de la sécurité des usagers et du personnel dépendant de l'établissement

Le Directeur est chargé de la mise en œuvre de la politique de ressources humaines définie par le conseil d'Administration. Il veille au respect des dispositions légales et conventionnelles en matière de gestion des ressources humaines du recrutement à la rupture du contrat de travail. Il conduit l'adaptation des structures et des organisations dans le cadre d'un management coopératif.

Le Directeur est responsable de la gestion budgétaire, financière et comptable de son établissement. Il veillera à l'application des procédures en la matière.

Dans le cadre du CPOM 2018-2023 avec l'ARS IDF, le directeur pilote des objectifs de fiches actions et accompagnent les équipes dans les évolutions attendues.

Profil

Professionnel diplômé de l'action sociale (Formation de niveau 1 ou CAFDES).

Vos actions sont guidées par des valeurs en adéquation avec celles du Groupement et vous mettez en avant la participation des personnes accueillies.

Vous maîtrisez la gestion des établissements médico- sociaux et vous possédez de réelles qualités pour mobiliser et fédérer les équipes, dans le cadre d'un management coopératif.

Vous avez une bonne connaissance de la personne avec handicap rare, de l'autisme et des méthodes éducatives correspondantes, conformes aux recommandations ANESM et HAS.

Vous avez connaissance des évolutions des politiques publics (SERAFIN, RAPT,...)

Une expérience significative de management d'équipe est exigée.

Déplacements professionnels ponctuels sur la région Ile-de-France et une fois par mois minimum sur la région Lilloise, permis B exigé

Fiche de missions disponible sur demande à l'adresse suivante : contact@gapas.org

Contact

Merci d'adresser votre candidature (CV+ lettre de motivation) **avant le 20 mars 2020** à Monsieur François BERNARD, Directeur Général par mail contact@gapas.org ou par voie postale au GAPAS 87 rue du Molinel Bât D 59700 MARCQ EN BAROEUL

Référence annonce : DIRECTEURIMEJP